

ILS GARANTISSENT LE BON TOURNAGE D'UN FILM

Silence, on assure !

C'est un étrange mélange d'art et d'argent. Spécialisés dans la couverture de risques audiovisuels, les courtiers qui évoluent dans le cinéma sont à l'assurance ce que la haute couture est à l'industrie textile. Au programme: un service sur mesure et des contrats personnalisés.

FRÉDÉRIC BRÉBANT

A l'écran, l'acteur virevolte avec panache et les cascades s'enchaînent à la perfection. Il n'y a pas de fausse note. Tout est millimétré; le spectacle, assuré. Normal: en coulisses, chaque geste a été répété et le risque, calculé. Le scénario catastrophe a même été débattu. Car aucun tournage de film

n'est à l'abri d'un mauvais coup du sort. Un acteur qui se blesse, un décor qui prend feu, un costume d'époque que l'on vole, une tornade que l'on n'attendait pas... Au cinéma comme dans la vraie vie, le risque zéro n'existe pas et les producteurs en sont suffisamment conscients pour assurer leurs arrières.

La moindre contrariété de tournage peut effectivement faire perdre du temps et donc beaucoup d'argent aux investisseurs. Pour un seul comédien ou un seul technicien immobilisé, c'est tout une équipe qui peut parfois être à l'arrêt. «Le coût d'une journée de tournage pour une série télé oscille autour des 40.000 euros, tandis que celui d'un long métrage s'approche davantage des 60.000 euros, explique ce professionnel du cinéma. Et parfois, il n'y a pas de limite: pour une superproduction hollywoodienne, le coût d'une seule journée de tournage peut même dépasser le million d'euros. Tout dépend de l'infrastructure mise en place ce jour-là.»

Un marché de niche

Dans cet exercice de style particulier qui consiste à couvrir les



risques d'un tournage de cinéma, on ne compte que des spécialistes. La production d'un long métrage est en effet un marché de niche où les assureurs traditionnels ne se bousculent pas: «En Europe, seuls quatre ou cinq assureurs spécialisés sont à même de pouvoir garantir directement des films dont le budget atteint 7 millions d'euros», explique Jean-Claude Beineix, directeur exécutif de Continental Media Assurances, une entité du groupe Siaci Saint Honoré. Frère du cinéaste français Jean-Jacques Beineix (*Diva*, *37°2 le matin*, *IP5*, etc.), cet expert du risque cinématographique est sans doute le courtier le plus célèbre des plateaux de tournage. A 65 ans, il compte à son actif 3.600 films assurés un peu partout dans le monde en 38 années de carrière. Soit une petite centaine de longs métrages par an dont il scrute les moindres détails du scénario, du budget et du plan de travail avant de donner son feu vert. «Cette analyse est essentielle et permet de bien évaluer les risques relatifs à la production d'un film, poursuit Jean-Claude Beineix. Mais cela permet aussi de réfléchir aux solutions de secours pour assurer la continuité plutôt que l'arrêt temporaire d'un tournage en cas de pépin, voire même l'abandon définitif du projet» (lire l'encadré «*Le sinistre Don Quichotte*»). Un arrêt d'autant plus redouté que les comédiens vedettes enchaînent généralement les tournages et que le planning est donc très souvent calculé «au plus serré».

Perçu à la fois dans le métier comme «l'homme sans qui rien ne se ferait» et «l'emmerdeur qui oblige les comédiens à passer une visite médicale» (étant donné qu'une bonne santé vaut mieux qu'un arrêt de tournage), Jean-Claude Beineix incarne donc ce mal nécessaire qu'est la police d'assurance sur les plateaux de cinéma. Son carnet d'adresses est très épais, son réseau médical est tout aussi fourni — «surtout lorsqu'il faut trouver une solution d'urgence», ajoute-t-il — et le courtier affirme sans conteste que l'on peut tout assurer ou presque: «On peut couvrir la pluie et le beau temps, et même la dépression des comédiens, sourit-il. On couvre aussi les risques politiques comme ce fut le cas pendant le tournage du film *Underground*, d'Emir Kusturica, qui s'est fait en pleine guerre de Bosnie. Et on garantit même ce qu'on appelle la



PG / FRANCK FIFE

JEAN-CLAUDE BEINEIX
Le frère de Jean-Jacques, le réalisateur, peut couvrir la pluie et le beau temps, et même la dépression des comédiens.

chaîne de droits pour éviter que la distribution d'un film ne soit, par exemple, perturbée par l'auteur ou les ayants droit d'une œuvre d'art que l'on pourrait voir à l'image et pour laquelle ils n'auraient pas donné leur autorisation. Bref, on peut aller très loin.»

Une prime de 1%

Mais comment se calculent dès lors les primes de risque dans ce marché de niche? «L'assurance a un particularisme économique qui consiste en l'inversion des cycles, répond Jean-Claude Beineix. C'est l'une des seules activités économiques qui vend un service sans en connaître le prix de revient. Dans son analyse fondamentale, elle ne peut donc se baser que sur des éléments statistiques pour établir son prix. Et pour ça, vous avez des mathématiciens arrachés à prix d'or que l'on appelle les actuaires et qui arrivent à définir des lois statistiques extrêmement précises. En ce qui concerne la mortalité, c'est relativement simple. Mais quand il s'agit de risques spéciaux, cela devient beaucoup plus compliqué!»

En règle générale, les producteurs qui veulent couvrir les risques inhérents au tournage devront

déboursier une somme évaluée à 1% du budget total du film. Concrètement, pour un long métrage dont l'enveloppe de production avoisine les 5 millions d'euros, la prime d'assurance sera donc de 50.000 euros, soit une somme équivalente au coût d'une grosse journée de tournage. En revanche, la prime pourra grimper à 2,5%, voire même à 3%, si les producteurs souscrivent «la garantie de bonne fin», à savoir que le long métrage réalisé pour un montant déterminé soit bel et bien livré à la date préalablement fixée.

Un service sur mesure

«Avec le cinéma, on est complètement dans le sur-mesure, commente Frédéric de Haan, *managing director* de Vander Haeghen & C°, un assureur belge spécialisé dans la couverture de risques très spéciaux et qui compte près de 20 employés à Bruxelles. Chez nous, il n'y a pas de contrat type et je dirais même que notre travail est tout à fait comparable à celui d'un artisan.» (Euvres d'art, ancêtres automobiles, festivals de musique, Vander Haeghen & C° dispense son expertise dans des secteurs pointus où l'on retrouve aussi des manifestations de prestige comme *Waterloo 2015* et les tournages de longs métrages. Sur le marché belge, la compagnie tient le haut de l'affiche avec Circles Group, un autre assureur luxembourgeois actif depuis une quinzaine d'années dans le cinéma et qui a notamment couvert des films tels que *Rosetta*, *Mister Nobody*, *Le Petit Nicolas*, *OS 117* ou encore *Largo Winch*.

Arrivé sur les plateaux de tournage il y a sept ans, Vander Haeghen & C° a fini par s'imposer dans le secteur et compte désormais à son palmarès de belles références comme les récents *Yves Saint Laurent*, *Benoît Brisefer* et *La French*. Le cinéma représente aujourd'hui 10% des ➤



FRÉDÉRIC DE HAAN
«Sur 100 films tournés, je dirais que l'on intervient entre cinq et 10 fois.»

PG



Le sinistre Don Quichotte

C'est le cauchemar de tout assureur cinéophile: un film qui incarne à lui seul la redoutable loi des séries. Projet maudit du réalisateur britannique Terry Gilliam, *L'homme qui tua Don Quichotte* n'a jamais vu le jour, foudroyé par ce que l'on pourrait appeler pudiquement un fâcheux concours de circonstances. «C'est mon plus gros sinistre, reconnaît le courtier français Jean-Claude Beineix, et probablement l'un des plus gros sinistres de l'histoire du cinéma. Un cas exceptionnel que l'on pourrait comparer au rideau noir que l'on tire sur un casino lorsqu'on y a fait sauter la banque.» Montant salé de l'addition: plus

de 20 millions d'euros à charge de l'assureur... Le tournage du film, qui devait initialement débuter en Espagne au mois de juin 2000, fut reporté au mois de septembre à cause de l'acteur Johnny Depp, prisonnier d'engagements antérieurs. Surgirent alors des avions de chasse d'une base militaire voisine qui perturbèrent régulièrement les prises de son, ainsi que des orages dantesques qui endommagèrent fortement les décors construits pour le film. Il fut toutefois impossible de reporter davantage le tournage puisque certains lieux réquisitionnés pour l'histoire allaient bientôt renouer avec les nom-

breuses fêtes religieuses du cru. Tout aussi imprévisible, le coup de grâce vint de l'acteur Jean Rochefort, personnage principal du film qui, terrassé par une double hernie discale, ne fut plus en mesure d'assurer le rôle de Don Quichotte dressé fièrement sur son cheval. Résignés, les producteurs et le réalisateur n'eurent d'autre choix que d'abandonner définitivement le projet et d'honorer dès lors leurs engagements financiers couverts par la compagnie de Jean-Claude Beineix. Une aventure unique racontée dans le documentaire *Lost in La Mancha*, seul témoignage filmé de ce triste coup du destin.

LA MALÉDICTION DE LA MANCHA

La hernie discale de Jean Rochefort, sur son cheval, marque la fin du rêve espagnol de Terry Gilliam (à droite).

à 1,6 million en 2014, soit un chiffre presque quadruplé en cinq ans à peine.

«Le *tax shelter*, c'est énorme, confirme le courtier français Jean-Claude Beineix. C'est extrêmement bien joué de la part du gouvernement belge puisque votre pays a fini par récupérer 35% des investissements de cinéma faits en France. D'ailleurs, une partie du tournage des *Visiteurs 3* se fera prochainement en Belgique».

Assumer le risque

Affirmant couvrir pour le moment pas moins de cinq films en Belgique, Jean-Claude Beineix passe d'ailleurs sa vie entre Paris et Bruxelles où il dispose d'un joli pied-à-terre ucclois. Serein, l'homme se montre même philosophe lorsqu'il évoque les coups du destin qui s'abattent de temps à autre sur «ses» films, qu'il s'agisse d'un comédien qui tombe en dépression juste avant le tournage ou d'un réalisateur, en l'occurrence Patrice Chéreau, qui meurt deux semaines avant le clap de fin du film qu'il était en train de tourner. A ce moment-là, il faut faire preuve d'imagination pour poursuivre malgré tout l'aventure ou alors de courage pour décider parfois de tout arrêter et donc de délier les cordons de la bourse.

«*You win some, you lose some*» («parfois vous gagnez, parfois vous perdez»), conclut Frédéric de Haan. «Cela fait partie du métier d'assureur de ramasser une grosse pelle de temps à autre et il faut l'accepter. Sur 100 films tournés, je dirais que l'on intervient en moyenne entre cinq et 10 fois. Cela peut aller d'un petit sinistre, comme une caméra qui est tombée par terre et qu'il faut remplacer, à un accident plus important, comme une actrice principale qui se blesse au visage, ce qui oblige les producteurs à suspendre le tournage pendant plusieurs jours. Personnellement, nous n'avons pas encore été confrontés à l'arrêt définitif d'un film en cours de production. A ce jour, notre plus gros sinistre s'élève à 400.000 euros. C'était un studio qui est parti en fumée.» Le cinéma, décidément, n'est pas un long fleuve tranquille... ©

primes encaissées par la compagnie, soit 1,5 million d'euros sur un total de 15 millions par an pour l'ensemble de son business. «Ces trois dernières années, nous avons assuré 550 productions audiovisuelles et il faut reconnaître que le *tax shelter* a clairement dopé notre activité cinéma, confie Frédéric de Haan. Cette

mesure fiscale a fait beaucoup de bien à la Belgique, tant sur le plan artistique qu'au niveau économique, et a donc contribué, par ricochet, au développement de nos affaires dans ce secteur particulier.» De 460.000 euros d'encaissements en 2010 pour les primes relatives aux tournages de films, Vander Haeghen & C° est passé